

CSEC

LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE EN BREF

17 & 18 avr. 2019



Ce mercredi 17 et jeudi 18 avril s'est déroulé le comité social et économique central à Paris. Pour rappel, et comme vous avez pu le lire dans un précédent communiqué, FO a quitté le CSE central, en solidarité avec les grévistes. [Retrouvez le liminaire de FO en présence de la Présidente de France Télévisions Delphine Ernotte Cunci.](#)

Vos élus au CSEC : Éric Vial - Gregory Hen - Marie-Pierre Samitier - Océan Grenier - Bernadette Balland
Représentant Syndical FO au CSEC : Bruno Demange

SOMMAIRE

[1/ SITUATION GENERALE DE L'ENTREPRISE](#)

[2/ LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE ET SES CONSEQUENCES](#)

[3/ PROJET D'INTEGRATION ET D'ACCUEIL DE FRANCE 3 PARIS ILE DE FRANCE AU SEIN DU SIEGE DE FTV](#)

[4/ PROJET D'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIERE](#)

[5/ TRANSFORMATION NUMERIQUE](#)

[6/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE SUIVI SUR LA REORGANISATION DE LA DGDAP](#)

[7/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CENTRALE « SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL »](#)

[8/ POINT « MOYENS INTERNES DE FABRICATION »](#)

[9/ POINT "OUTRE MER"](#)

[10/ INDEX DE L'EGALITE F/H / PRESENTATION DE LA METHODE ET DES RESULTATS FTV](#)

[11/ PRESENTATION DU DISPOSITIF RGPD A FTV](#)

[12/ COMMISSIONS DU CSEC](#)

[13/ POINT EMPLOI](#)

[14/ POINT FORMATION](#)

1/ SITUATION GENERALE DE L'ENTREPRISE

La Présidente a débuté la séance par un préalable sur la situation générale de l'entreprise :

- ❖ France 2 est la plus grande progression du paysage audiovisuel sur 1 an grâce à la solidité de ses programmes, de ses feuilletons, et le JT du 20h. Le succès du sport avec notamment le rugby et le tournoi des 6 nations qui reste un des piliers très fort de la grille.
- ❖ France 3 a reconquis sa position de 3ème chaîne nationale. On souligne le succès de la série « Capitaine Marleau ». L'épisode avec Isabelle Adjani en « guest star » a généré 8 millions de téléspectateurs, soit un record historique pour la chaîne.
- ❖ France 5 affiche également de bons résultats grâce aux rendez-vous quotidiens qui « remplissent une véritable mission d'intérêt général ». A noter aussi : une série documentaire sur la dénonciation des manipulations de l'information.
- ❖ Cinéma : « c'est un sujet important pour le service public car le groupe essaye d'améliorer l'exposition du cinéma sur ses antennes ».
- ❖ France 4 : la chaîne accomplit des prouesses aux heures de sorties d'école puisque qu'elle arrive en première place.

Ces résultats sur les antennes classiques se doublent d'une vraie remontée des chiffres sur le numérique, puisque France.tv a progressé de plus de 17% depuis le début de l'année. C'est le fruit d'une refonte régulière de cet environnement qui progresse fortement. France Info se porte très bien également, avec plus de 20 millions de visiteurs uniques. On souligne aussi le succès de la fiction de SKAM : la « saison 3 » a fait 30 millions de vues.

Par ailleurs, les nouvelles plateformes de l'offre numérique France 4 et des Outre-Mer seront prêtes pour la fin de l'année.

Enfin, à propos de la trésorerie, il n'y a pas de surprise : les comptes sont à l'équilibre (en dépit des 50 millions d'Euros d'économie demandés par le gouvernement).

2/ LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE ET SES CONSEQUENCES

L'expert mandaté a présenté son rapport.

Les grandes lignes des orientations stratégiques présentées devant le CSE de France Télévisions ne sont pas radicalement nouvelles :

- certaines avaient déjà été entérinées par l'actionnaire avec la double suppression de France 4 et de France O.
- d'autres avaient déjà été présentés comme la réforme de la DGDAP, la nouvelle organisation de l'offre non linéaire, la reconquête du jeune public, l'adaptation de l'offre à la nouvelle donne ; le triplement des programmes ainsi que le rapprochement avec France Bleu avaient déjà été annoncés.

Pour l'expert, ces déclinaisons sont un véritable tournant avec de nombreuses et profondes modifications opérationnelles, touchant la quasi-totalité des structures et un très grand nombre de métier (80%). De surcroît la réalisation de ces projets de transformation, s'effectuerait dans un cadre soumis à de très fortes tensions.

Pour le cabinet, c'est l'écart de compréhension entre la part de l'actionnaire et l'absence de recette à court terme qui fait que le déclenchement d'une telle transformation est à haut risque de non adaptation en temps et en heure. Cet avis repose sur les arguments suivants :

- ❖ Risque de désynchronisation entre les économies à réaliser pour maintenir l'équilibre et les nombreux projets qui doivent être lancés rapidement.
- ❖ Risque de moyens insuffisants pour le pilotage des transformations alors que France Télévisions précise que plusieurs chantiers partiront en parallèles.
- ❖ Risque de retard d'obtention des compétences.

Que préconise le cabinet pour réduire les risques ?

- ❖ Besoin de méthode et d'accords secrétés par le dialogue social
- ❖ Création d'une gestion active de l'emploi et des compétences : sur 2020, la question de l'équilibre sera délicate.

Commentaires de la direction : « *l'entreprise se trouve actuellement dans un contexte d'incertitude grandissante. C'est une trajectoire difficile mais elle protège l'entreprise. Cela dit, il est nécessaire de mettre en place une stratégie sur 4 ans* ».

 [Avis négatif des élus sur les orientations stratégiques](#)

3/ PROJET D'INTEGRATION ET D'ACCUEIL DE FRANCE 3 PARIS ILE-DE-FRANCE AU SEIN DU SIEGE DE FTV

3

Présentation du rapport de l'expert et compte rendu de la commission de suivi de Vanves 15 février, 13 mars et 8 avril.

A l'issue d'un nouveau débat au sujet de ce projet contesté, les élus du CSE central ont adopté un avis négatif. Ils ne comprennent pas pourquoi toutes les nombreuses alertes n'interpellent pas la direction. Les personnels sont réticents à ce déménagement. Les conditions d'accueil sont toujours très compliquées. Les salariés devront s'adapter à la complexité du Siège, avec des procédures alourdies, avec des délais de traitement allongés et déshumanisés. Le choix de la direction ne peut donc qu'être générateur de risques psychosociaux. L'arrivée de cette antenne au Siège va alourdir aussi le fonctionnement de cet établissement de 5000 salariés. Un exemple concret : la gestion du plateau et de la régie, notamment pour l'enchaînement des cases régionales et nationales.

 [Avis négatif projet d'intégration de France 3 Paris Ile de France au sein du siège FTV](#)

4/ PROJET D'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIERE

Priscille Ducomet, directrice financière, a précisé que son service s'organise actuellement en 4 pôles :

- ❖ la comptabilité,
- ❖ le contrôle de gestion,
- ❖ la trésorerie
- ❖ et la MOA finance.

Aujourd'hui, pour des raisons historiques, l'organisation se fait à la fois par réseau et par domaine d'activité. La nouvelle proposition d'organisation vise à mieux répondre à toutes les modifications dues aux nouvelles réorganisations.

La première réorganisation proposée est celle de la direction comptable. Actuellement, il existe 54 comptables au Siège et 28 dans les régions. L'idée est d'avoir une direction comptable unique pour travailler par cycle : achat/vente, immobilisations, compta générale, personnel et règlement. Avec la mise en place de la dématérialisation des factures et la centralisation des bons de commandes, il devient de plus en plus difficile pour les comptables de séparer les activités du Siège et des régions.

En ce qui concerne l'évolution de l'organisation de la direction finance en charge des fonctions supports (dans la mesure où la direction fabrication technologie a été dissociée en 2 directions, que la DGDAP a également modifié son organisation), il est important d'avoir un suivi financier adapté à ces changements.

Enfin, une évolution de l'organisation de la direction centrale du contrôle de gestion est envisagée.

Les élus ont fait part de l'inquiétude du personnel face à ce projet d'évolution. Ils ont demandé une expertise afin que toute la lumière soit effectuée sur les impacts de ce projet.

5/ TRANSFORMATION NUMERIQUE

La première réunion dédiée à la transformation numérique s'est déroulée le 27 mars. 20 chantiers fondateurs de transformation technologique regroupent une centaine de projets avec notamment :

- ❖ La mise en place d'un système unique commun à tout France Télévisions pour la gestion des conducteurs qui remplacera à terme les 4 systèmes en vigueur.
- ❖ Projet MOSAR (Modernisation et sécurisation des antennes régionales), mise en place de nouvelles régies pour le passage à la HD mais aussi la possibilité de faire de l'automatisation des régies.
- ❖ Projet OSCAR 2 (2022)
- ❖ Projet ARIANE 3 (début 2021)

Pour prendre connaissance de tout le détail de ces projets, [retrouvez le compte rendu de la commission « transformations numériques »](#)

Présentation du programme « Tous digital »

« Tous digital » est une ambition numérique de France Télévisions. C'est un programme qui a pour objectif d'accompagner les collaborateurs sur 3 piliers : la formation, l'entraide et l'expérimentation.

Présentation du « Hackathon programmes »

France Télévisions fait appel à la créativité de tous ses collaborateurs pour proposer des idées innovantes de programmes. Ils peuvent adresser leurs projets jusqu'au 30 avril. Après leur évaluation, les 15 les plus innovants seront présentés à un jury. 5 gagnants seront retenus et feront l'objet d'un développement et seront éventuellement intégrés dans la grille de France Télévisions.

Information sur le réseau social entreprise

« Le fil » est un outil qui est mis à la disposition des collaborateurs. Chacun pourra créer son groupe, sa sphère et sa communauté. Le créateur du groupe sera donc l'administrateur et décidera des personnes qui feront partie du groupe. Une fonctionnalité « tchat » sera également mise à disposition.

6/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE SUIVI SUR LA REORGANISATION DE LA DGDAP

En bref, les élus ont évoqué tout d'abord la réflexion qui va être engagée au sujet de la fermeture de France 4 et de France 0 (2 cabinets vont accompagner cette réflexion). Concernant les programmes d'Outre-Mer, une plateforme verra le jour au 1er semestre 2020. Evoqués aussi, les mouvements de personnel au sein du service, mais également la GPEC en cours à Malakoff, la réorganisation du service communication, et les questions de déménagements en cours. Enfin, un focus a été effectué sur l'appel à projets au sujet des fictions numériques : 216 ont été reçus, et 7 ont été retenus : 4 d'entre eux seront diffusés sur Slash, et sur les antennes de France TV.

[Compte rendu Commission de suivi de la DGDAP du 12 avril 2019](#)

7/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CENTRALE « SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL »

La première réunion a eu lieu le 11 avril. Xavier Froissart a été nommé Président. Le fonctionnement de la CSSCTC a été défini avec 3 rôles principaux :

- ❖ Le suivi des informations/consultations
- ❖ Etre force de proposition pour améliorer la communication et l'appropriation des outils
- ❖ Etre un lien entre les 13 CSE, CE et CCE

Concernant le rythme des réunions, il apparaît qu'un rendez-vous trimestriel ne sera pas suffisant.

Le deuxième point de la réunion portait sur la présentation des outils de l'accord DSQVT.

Le groupe a fait plusieurs recommandations : la majorité des actions clés sont à mener en amont de l'information/consultation, les étapes du schéma proposé doivent être adaptées en fonction des projets, et des ajustements des projets doivent être pensés à chaque étape.

8/ POINT « MOYENS INTERNES DE FABRICATION »

Compte rendu de la commission de suivi des MIF

La Direction des Moyens de Fabrication a généré environ 2 millions d'euros d'économies en 2018 en particulier au niveau de la vidéo fixe au siège. Pour 2019, la direction table sur l'allègement de structure (15 à 20 postes d'encadrants ont disparu avec la nouvelle organisation), un plan de charge drastique, la maîtrise des frais de missions et sur la centralisation des achats.

Concernant le suivi des postes : Il existe 97 postes vacants (hors encadrement) sur un total de l'ordre de 900 : c'est beaucoup ! Sur Vendargues, il y en a encore 43.

Sur Vendargues, une évolution des conditions de travail est souhaitée.

Des personnels administratifs devraient être transférés à la Fabrique pour gérer les tournages. Il est constaté également à Vendargues un retard dans les transferts de technologie.

Les élus sont satisfaits de l'augmentation du nombre d'épisodes qui vont être fabriqués ; ils soulèvent néanmoins le fait qu'il est nécessaire de revoir l'organisation du travail, en augmentant le nombre d'intermittents.

Info surprenante : il est désormais envisagé que la post production puisse être transférée du Franay à Vendargues. « Il ne faut pas être dogmatique, et revenir sur une décision si l'on voit qu'elle n'est pas bonne » a précisé le directeur de la Fabrique au CSE du réseau France 3, cette semaine !

Concernant les groupes de travail, les réunions sont terminées. Les élus regrettent qu'il n'y est pas eu de retour à l'ensemble du personnel des MIF, et que la dimension psychologique ait été sous-estimée.

Le futur site de Bois D'Arcy devrait être opérationnel vers la fin de l'année, avec un peu de retard par rapport au calendrier initialement prévu.

Au sujet de l'atelier « nouveaux formats », les élus ont appris qu'un pilote a été tourné à Bordeaux. Ces ateliers ont comme objectifs de perdurer.

Enfin, suite au préavis de grève au sujet de la réforme des frais de missions, la question des hôtels choisis par France TV n'a guère évolué. Les salariés n'ont rien contre ces hôtels mais trouvent leurs emplacements trop éloignés des lieux de tournage. La direction répond à cela que les 4 hôtels avec qui ils ont négocié les tarifs sont très bien situés et se trouvent à proximité des lieux de tournage.

Par ailleurs, ce chiffre est donné : le coût des dérogations l'année dernière s'élève à 140.000€

Plan de charge et investissements 2019

- ❖ 600 000 € pour le plateau D (avec l'accueil du plateau régional suite à l'arrivée de l'antenne de Paris / Ile de France au Siège)
- ❖ 577 000 € concernant la post production pour le changement des serveurs et des machines
- ❖ 300 000 € pour le système de titrage avec le renouvellement des synthés

Concernant le plan de charge, il n'y a pas de variation par rapport à l'an dernier. Le feuilleton a vu son activité augmenter de 28 % avec le tournage de 25 épisodes supplémentaires. Au niveau de la fiction, on constate une baisse de 13 % avec un volume passant de 24 à 21 fictions. Concernant les équipes légères, l'activité est équivalente. Enfin, pour la post production, il y a certes eu une diminution sur le réseau mais il s'agit de l'activité externalisée.

Pour la direction, les MIF sont donc à l'équilibre (avec 2 millions d'euros d'économie réalisées).

9/ POINT "OUTRE MER"

La commission Outre-Mer s'est réunie juste avant ce CSE central. Elle est revenue notamment sur le projet Horizon 2015/2020.

Il a été rappelé que le projet a été présenté la 1ère fois en avril 2014. La commission avait alors soulevé le fait que les défis présentés dans ce plan n'étaient que la continuité des actions et réflexions engagées depuis 2010 (date de lancement de la TNT Outre-Mer, alors que des transformations ont été mises en place pour répondre aux nouvelles exigences).

Trois ans plus tard, en septembre 2017, un constat a été effectué en CCE sur le sujet de la convergence des médias, et le développement numérique, dans un contexte de concurrence accru. Une fois passés les lancements, des pauses ou des retards ont été observés dans les déploiements. La direction annonce alors qu'elle se donne 18 mois pour mettre en place l'organisation « cible » partout.

Cette année, la direction communique sur les nouveaux organigrammes des directions opérationnelles dans les différentes antennes (rédacteurs en chef communs, directeurs éditoriaux et responsables numériques).

Par ailleurs, la commission a évoqué les questions de budget, les projets en cours (kit « intempéries » et déploiement de la diffusion HD), et les audiences.

Dans le point « budget », le chiffre de -17 ETP pour 2019 est cité. Ce chiffre était de -19 lors du pré cadrage, en août dernier. Le budget 2019 est en progression de 2,1 millions d'euros (1 million pour les charges de personnel et 1,1 pour les « hors personnel »).

Concernant les audiences télé, des hausses sont constatées à Réunion et en Martinique. En revanche, des baisses ont eu lieu en Guadeloupe, Nouvelle Calédonie et Polynésie. Aucune mesure sur Mayotte !

Au niveau des audiences radio, on note des progressions en Guadeloupe, Martinique, Réunion et Polynésie. Des baisses sont constatées en revanche en Guyane et Nouvelle Calédonie. Là encore, aucune mesure sur Mayotte.

Enfin, au sujet des audiences numériques, les indicateurs sont en progression. Notamment sur le web, en augmentation globale de 7%, avec 65,8 millions de visites. Les meilleures antennes sont la Martinique, puis la Guadeloupe puis la Réunion.

 [Compte rendu Commission Outre-Mer](#)

10/ INDEX DE L'EGALITE F/H / PRESENTATION DE LA METHODE ET DES RESULTATS FTV

Conformément à la nouvelle loi sur l'égalité hommes/femmes, imposant la publication d'un index au 1er mars de chaque année, le score de France Télévisions a été communiqué ; il est de 94% pour France TV. A titre de comparaison, l'index de Radio France est de 75%, et celui de France Media Monde est de 99%.

Cet index porte sur 5 indicateurs fixés par la loi. Il est bien évidemment à relativiser. Par exemple, les heures supplémentaires (plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes) ne sont pas prises en compte.

11/ PRESENTATION DU DISPOSITIF RGPD à FTV

Pour ce point, Bertrand Sirco, Délégué à la protection des données personnelles (et responsable de l'unité droit public chez France Télévisions) était présent pour répondre aux élus. Le Règlement Général sur la Protection des Données est une obligation légale à compter du 25 mai 2019. Dès que l'on traite des données personnelles, la loi impose qu'un responsable des traitements des données et un référent soient désignés. Les grands principes de cette réglementation sont : la transparence, la licéité, la proportionnalité, la sécurité, la documentation, le droit des personnes, ainsi que l'obligation de l'entreprise.

2 phases sont nécessaires pour la mise en conformité au RGPD

Le référent aura pour mission de relayer les principaux messages et de faire l'inventaire des traitements qui n'aurait pas été identifiés. Des formations d'une journée sont organisées en ce moment à l'université de France Télévision. Un guide pratique d'accompagnement est disponible.

12/ COMMISSIONS DU CSEC

- ❖ Marc Chauvelot a été nommé Président emploi formation en remplacement de Ghislaine Vingot.
- ❖ Pour la désignation du nouveau membre de la commission emploi, c'est Didier Ricou qui a été désigné.
- ❖ Claudine Gilbert a été nommée comme nouveau membre pour la commission de Vanves en remplacement de Ghislaine Vingot.

13/ POINT EMPLOI

Le niveau des ETP se situe précisément à 9606,2 ETP, dont 8399,7 permanents. Une baisse de 236,1 ETP est constatée par rapport à la situation de l'an dernier à la même époque.

Et si l'on ne tient pas compte des évolutions d'effectifs liées aux redéploiements à France Info et à Vendargues, ce serait de l'ordre de 400 ETP qui auraient disparu depuis 3 ans.

Le bilan de l'emploi montre par ailleurs des suppressions d'activités et des transferts vers des prestataires extérieurs.

Enfin, les élus prennent note de la progression du nombre de licenciements pour inaptitude.

14/ POINT FORMATION

La réforme de la formation professionnelle est difficile pour les entreprises telles que la nôtre. A France TV, cela signifiera pour 2020 une perte de 20% de budget par rapport à ce que nous connaissions avec les dispositifs précédents.

Toutefois, pour 2019, le budget va rester sanctuarisé sur la base de l'enveloppe de 2018. Les élus ont rendu un avis dans lequel ils saluent le maintien de ce budget en 2019.